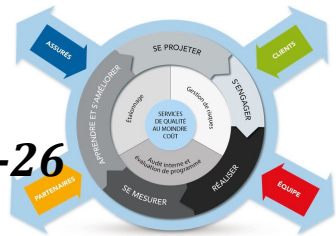


Cadre financier 2017-26

Fiche descriptive



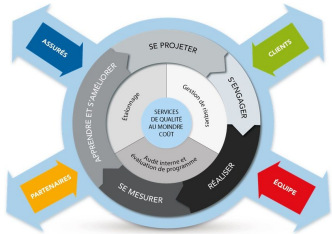
Entités : SAAQ ☐ FAAQ ☒ Gouv. ☒

Impact financier :

Importance (\$ cumulatif) : 37,1 M\$

Potentiel de réalisation : Faible ☐ Modéré ☐ Élevé ☒

	Réf.	
Chantier :	2	Modernisation des processus et des façons de faire à l'aide du CASA
Orientation(s) du plan stratégique :	3.2	Accroître notre efficience
Mesure :	2.3	Facturation du privilège de circuler (Abolition du mois de grâce)
Description de la mesure :		
Actuellement, pour faire leur paiement du droit de circuler, les clients bénéficient d'un mois de plus que la date de validité de ce droit de circuler. Ce mois sera éliminé par un arrimage entre de la date de fin de la période payée et la date de fin du privilège de circuler (immatriculation d'un véhicule). Le bénéfice est constitué : - des intérêts sur l'encaissement anticipé d'un mois de droits et de contributions d'assurance. Compte tenu que la Société remet les sommes perçues à ses partenaires dès le renouvellement des droits, ceux-ci bénéficieront de revenus d'intérêts (FAAQ et gouvernement); - de la facturation du mois de grâce lorsque le client met fin à son privilège de circuler pendant son mois de grâce.		
Principales hypothèses et justifications :		
Confirmation des hypothèses présentées en 2013 au CA et au Conseil du trésor lors de la présentation du plan d'affaires (Données mises à jour par rapport au calcul original des bénéfices du plan de pérennité : Révision de la période de calcul des bénéfices (bénéfice annuel récurrent par rapport à une période de 7 ans à l'origine)) : - Taux d'intérêts pour le gouvernement : 3 % - Taux de rendement espéré FAAQ : 5,06 % - Répartition FAAQ-Gouvernement - FAAQ : Portion Contributions d'assurances - Gouv : Portion Droits - Données de base utilisées : budget 2016 (incluant la baisse des contributions d'assurance) - Implantation en mode «Big bang» liée à l'entrée en vigueur du regroupement du permis et de l'immatriculation sur la même facture - Début : 2021, soit un an après l'implantation du module ASRR (hypothèse de l'appel d'offres CASA)		
	FAAQ - assurance	Gouv. - droits
Revenus d'intérêts sur la moyenne mensuelle des encaissements (immatriculation)	41,8 M\$ x 5,06% = 2,1 M\$	84,2 M\$ x 3% = 2,5 M\$
Facturation du mois de grâce (fin du privilège durant le mois de grâce) : 1 mois de tarification pour environ 130 k véhicules	4,20\$ x 130 k = 0,6 M\$	7,50\$ x 130 k = 1 M\$
Total	2,7 M\$ / année	3,5 M\$ / année



Comparables / Normes :
Taux de rendement sur les revenus de placements 2015 à la caisse de dépôt : 9,15 %. Moyenne du taux d'escompte des 20 dernières années : 2,95 %.
Sensibilité :
Effet d'une variation de 1 % du taux d'intérêts : 0,4 M\$ par année pour le FAAQ et 0,8 M\$ par année pour le gouvernement.
Risques / Commentaires :
Risque pour l'image de la Société (justification de la facturation d'une période de 13 mois).



Impacts financiers - excédents (déficits) en M\$											
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Cumulatif
FAAQ					2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	16,1
SAAQ											
Gouv.					3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	21,0
Total	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2	37,1

	Nom	DG / VP	Date
Rédaction de la fiche :	Direction du budget et de l'analyse de rentabilité	DGFRF / VPRHFP	31 / 01 / 2017
Responsable d'affaires :	Célyne Girard	VPASRR	___ / ___ / ___
Approbation du comité directeur :			___ / ___ / ___